

L'ENTRAIN

Riche de notre passé,

pour créer l'avenir



Participation au journal:

Solange Perreault
Monique Sévigny
Sonia Royer
Jean Boudreault
Angèle Thouin
Marie-Hélène Riopel
Sylvie Perreault, responsable

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

Sachez qu'il est possible pour les anciens résidents de La Reine de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 40 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, JOZ 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal l'Entrain.

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: sylvie.perr@tlb.sympatico.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : lareine.ao.ca onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local.



MOT DE LA RESPONSABLE...

Vol. 23 # 10
Décembre 2023

Bonjour,

Au moment où j'écris ces lignes, il pleut. Je voulais vous parler des activités hivernales qui sont possible dans notre municipalité, mais faudra attendre la neige. Je vous informe tout de même qu'il y a un sentier de raquette derrière le centre communautaire et que des raquettes sont disponibles, soit en demandant à la bibliothèque ou au bureau municipal. Près du garage municipal, il y aura une piste de ski de fond très agréable à pratiquer. Et ultimement, dès que la température le permettra, une patinoire au parc municipal. Tout ça entretenu bénévolement. MERCI!

Je me fais la porte-parole des enfants et parents pour remercier le Club Optimiste pour le délicieux dîner de Noël et les cadeaux que le Père Noël a remis aux enfants. C'est grâce à votre participation que le Club Optimiste est en mesure d'offrir ces activités. Continuons de les encourager!

Je me joins au conseil municipal et les employés pour vous souhaitons un très joyeux temps des fêtes et une bonne année 2024!

Sylvie Perreault

Prochain journal le 17 janvier 2024, merci de me faire parvenir vos articles pour le 16 janvier.

Bonne fête !

Sylvie Jacob	1 janvier	Joseph Caron	19 janvier
Éric Raymond	1 janvier	Izaak Perreault	25 janvier
David Lessard Raymond	7 janvier	Yvon Dupuis	27 janvier
Dylan Lessard Raymond	9 janvier	Anne Drainville	27 janvier
Bruno Roy	10 janvier	Annick Dostaler	28 janvier
Mathis Larivière	15 janvier	Anaève East	28 janvier
Nathan East	18 janvier	Chantal East	31 janvier

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 6 NOVEMBRE 2023

Madame la mairesse rend hommage à Madame Marielle Gauthier, conseillère depuis 10 ans, qui est décédée subitement le 6 novembre. Elle mentionne l'implication de Mme Gauthier ainsi que son expérience qui fût grandement appréciée pendant toutes ces années. Un moment de recueillement est observé par l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

2. 23-11-195: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

1. **Ouverture de la séance;**
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2023 à 19h00;**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 octobre 2023 à 19h00;**
5. **Avis de Motion donné concernant un projet de règlement relatif aux traitements des élus**
6. **Voirie :**
 - 1) Résumé Contremaître Opérateur en Voirie
 - 2) 3 Bassins et purge d'eau 2 novembre 2023
 - 3) Suivi démolition Pont Responsable : Construction Stellaire
 - 4) Suivi Permis Camion 7000 -permis classe 3 -annonce
 - 5) Explication première sortie Camion 7000
7. **Rapport des activités du maire, des conseillers et Direction;**
 - Assemblée MRC -Fanny
 - OMH : Réjean
 - Consultation sur le transport collectif-Sophie
8. **Correspondance;**
 - 1) Dossier Bell sans fil
 - 2) Matricule 0314 94 8625 Samuel Cloutier
 - 3) Protection Responsabilité Couverture risque sur la Loi des Incendies
 - 4) Bibliothèque
 - 5) Suivi : Comparatif prix Chlore
 - 6) Fondation charité des policiers 41^e campagne
 - 7) Fondation Docteur Jacques Paradis
 - 8) C.P.A. Dupuy
9. **Dépôt du rapport mensuel des revenus et des dépenses**
10. **Dépôt des intérêts pécuniers 2024 des élus au 6 novembre 2023**
11. **Présentation des comptes à payer;**
12. **Diverses résolutions:**
 - 1) Appel Offres Camion 6 Roues
 - 2) Appel Offres Camion 10 roues
 - 3) Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 911 abrogeant le règlement #202
 - 4) Contrat de travail 2024 Inspecteur municipal
 - 5) Ajustement petit solde taxation
 - 6) Vente pour non-paiement taxes 2023 -Dernier avis au propriétaire
 - 7) Reddition de compte PPA-ES 2023
 - 8) Demande des citoyens 1ere Avenue Est
 - 9) Emplois d'été 2024
 - 10) Demande Cercle des Fermières salle
 - 11) Demande Club Optimiste activité sportive et salle
 - 12) Cercle des Fermières – Téléphone
 - 13) Équipements Gym

- 14) Appels d'offre Géotechnique et caractérisation environnementale
 - 15) Frais Programmation du moteur Camion 7000
 - 16) Politique nouveaux arrivants clés gym
 - 17) Traitement des employés
 - 18) Entente relative aux animaux 2024
13. **Période de questions (de 19h30 à 20h);**
14. **Rapport de Projet et Développement (DGA)**
- Journal
 - Génératrice
 - Toit de patinoire
 - Programme d'aide financière de la sécurité routière
 - Éclairage
15. **Varia : Sujet Divers**
16. **Clôture de la séance. Il est ___ h ___**

3. **23-11-196: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2023**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023

4. **23-11-197: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2023**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2023.

5. **23-11-198: AVIS DE MOTION CONCERNANT UN PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS**

5.1 Avis de motion est donné par Mme Sophie Bouchard qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour dépôt et adoption d'un projet de règlement relatif aux traitements des élus.

6. **23-11-199: LOCATION TERRAIN STELLAIRE CONSTRUCTION INC.**

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Stellaire construction Inc. a obtenu le mandat pour la démolition du pont P-00242 et est responsable entièrement des travaux et de l'activité de ces démolitions;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Stellaire construction Inc. demande l'utilisation de terrains, celui du stationnement et celui du côté ouest de la rivière;

CONSIDÉRANT QUE l'entente stipulera la remise en bonne état à la fin des travaux;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de charger une location de 300.00\$ durant la réalisation des travaux pour les terrains empruntés et de mandater la directrice générale pour la signature de l'entente.

7. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA MAIRESSE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA :**

- 1) Assemblée MRC -Fanny
- 2) OMH : Réjean
- 3) Consultation sur le transport collectif-Sophie

8. **CORRESPONDANCE**

- 1) Dossier Bell sans fil
- 2) Matricule 0314 94 8625 Samuel Cloutier

- 3) Protection Responsabilité Couverture risque sur la Loi des Incendies
- 4) Bibliothèque
- 5) Suivi : Comparatif prix Chlore
- 6) Fondation charité des policiers 41^e campagne
- 7) Fondation Docteur Jacques Paradis

9. 23-11-200 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER :

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour octobre 2023, au montant de **36 458.38 \$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels d'octobre 2023 au montant de **7 421.85 \$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en octobre 2023 pour un montant de **12 742.66 \$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de septembre 2023 payées en octobre 2023 pour **3 855.36 \$**.
- Soit : le grand total des dépenses pour octobre 2023 pour **60 478.25 \$**.

10. DIVERSES RÉOLUTIONS

1) 23-11-201 : Appel d'offre Camion 6 Roues International 40s

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a envoyé un appel d'offre par la poste à La Reine, pour le camion 6 roues de marques international 40s avec équipement à neige pour 4000\$;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu seulement un soumissionnaire pour l'achat du dit camion;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission tel que décrite et d'autoriser la directrice générale à faire la transaction pour la vente du camion 6 roues international 40 s.

2) 23-11-202 : Appel d'offre Camion 10 roues International 9200

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a envoyé un appel d'offre par la poste à La Reine pour le camion 10 roues de marques international 9200 ;

CONSIDÉRANT QU'il y n'y a eu aucun soumissionnaire pour l'achat du dit camion;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser le contremaitre à le mettre à vendre sur le site la disposition des biens gouvernementales.

**3) 23-11-203 : Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du
Financement des centres d'urgence 911 abrogeant le règlement #209-2009**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le règlement 209-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 ;

Il est proposé et résolu d'adopter le présent règlement et décréter ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. L'article 2 du règlement 209-2009 est remplacé par le suivant : Article 2 : À compter du 1er janvier 2024 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,52 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.
3. Le règlement 209-2009 est modifié par l'insertion après l'article 2, du suivant :

Article 2 : Le montant de la taxe est indexé, au 1er janvier de chaque année à compter de 2025, selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation, sans les boissons alcoolisées, les produits du tabac, les articles pour fumeurs et le cannabis récréatif, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 juin de l'année qui précède celle pour laquelle le montant de la taxe doit être indexé.

Ce montant, ainsi indexé, est diminué au cent le plus près s'il comprend une fraction de cent inférieure à 0,005 \$; il est augmenté au cent le plus près s'il comprend une fraction de cent égale ou supérieure à 0,005 \$.

Le résultat de cette indexation correspond au montant publié par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans la Partie 1 de la Gazette officielle du Québec, conformément à l'article 2.1 du Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 (chapitre F-2.1, r. 14).

4. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

4) **23-11-204 : Modifications Contrat de Travail 2024 Inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur Monsieur Jean-Guy Hébert demande une modification à son contrat de travail pour 2024;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter les modifications du contrat de travail de l'inspecteur municipale pour l'année 2024.

5) **23-11-205 : Ajustement soldes taxation**

CONSIDÉRANT QUE le conseil demande d'ici la fin d'année de canceler les petits soldes de taxation qui reste en suspens;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de canceler un montant de 7.25\$ au total pour différents matricules et selon la liste déposée par la directrice générale.

6) **23-11-206 : Ventes pour non-paiement taxes 2023 -Dernier avis aux propriétaires**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandaté la directrice générale à envoyer un dernier avis aux propriétaires avant de définir la liste des ventes pour non-paiement taxes 2023.

7) **23-11-207 : Reddition de compte PPA-ES 2023-2026**

ATTENDU QUE la date limite pour faire la reddition de compte pour le PPA-CE est le 31 décembre 2026 pour recevoir la **subvention de 10 000. \$ en 2023**

- **Dossier : LAJ89623 – 87080 (8) – 20230511-001**
- **Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration**
- **Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux**
- **Résolution numéro : 23-11-207**

ATTENDU QUE les élus municipaux de la municipalité de La Reine ont pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) d'une **somme totale de 10 000\$ pour 2022-2026** sur trois ans et s'engage à les respecter;

POUR CES MOTIFS, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de La Reine approuve les dépenses d'un montant de 15 417.41\$ réels relatifs aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée

Donc les redditions se lit comme suit:

1ere versement 40% : 4000.00\$ à demander en 2023

2 me versement 80% : 4800.00\$ à demander en 2024

3 me versement 100% :1200.00\$ à demander en 2025

8) **23-11-208 : Demande des citovens 1ere Avenue Est**

Il est proposé et résolu à l'unanimité du conseil de renouveler l'entente avec le groupe des Citoyens de la 1ere Avenue Est, pour le déneigement 2023-2024.

MENTION : Mme Sophie Bouchard se retire de cette résolution.

9) **23-11-209 : Emploi Été Canada 2024**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire la demande pour une emploi d'été 2024 pour une étudiant à l'entretien de parc et pelouse et diverses tâches connexes.

10) **23-11-210 : Demande Cercles des Fermières La Reine**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser de prêter la salle communautaire gratuitement pour le marché de Noel avec vente de pâtisserie pour le 1-2 décembre 2023. Un coût d'entretien ménager leur sera chargé au montant de 50\$.

11) **23-11-211 : Club patinage artistique de Dupuy**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire don de 100\$ pour le Club de patinage de Dupuy pour saison 2023-2024.

12) **23-11-212 : Demande Club Optimiste La Reine -Activités Sportives**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de reconduire le programme qui encourage la pratique d'une activité sportive ou culturelle, non offerte dans notre municipalité au même montant accordé que l'an passé soit de de 50.00\$ pour l'année 2023-2024 et d'accepter leur demande pour la réservation de la salle communautaire gratuite pour le noel des enfants le 10 décembre 2023. Un coût d'entretien ménager leur sera chargé au montant de 50\$.

13) **23-11-213 : Cercle des Fermières La Reine -Téléphone**

Le Cercle des Fermières de La Reine ayant demandé l'installation d'une ligne téléphonique dans leur local.

Il est proposé et résolu à l'unanimité de facturer les frais mensuels pour cette ligne au montant de 25\$ par mois.

14) **Équipement Gym**

Aucun investissement et juste jeter les équipements brisés

15) **23-11-214 : Appels d'offre Réalisation d'une étude Géotechnique complémentaire et caractérisation environnementale sommaire des sols et des matières granulaires**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater sur le comité de sélection, Madame Lise Bégin D.G., Madame Sylvie Perreault D.G.A ainsi que Madame Laurence Bouchard, Ingénieure de la FQM., d'accepter les coûts inhérents pour réaliser ce processus.

16) **23-11-215 : Frais Programmation du moteur Camion 7000**

CONSIDERANT QUE le camion 7000 a été sur la route et s'est mis à rouler très lentement et arrêter en chemin dû à un dérèglement de programmation du moteur;

Il a été proposé et résolu à l'unanimité d'accepter les dépenses reliées pour refaire le réglage électronique de la programmation du moteur de ce camion et les frais inhérents.

17) **23-11-216 : Politique de nouveaux arrivants Clés Gym**

CONSIDERANT QUE la municipalité offre un abonnement d'un an à tous les nouveaux arrivants et que cette offre est valide en tout temps, jusqu'au moment où le ou les nouveaux arrivants dépose le papier d'abonnement dans la pochette de nouveaux arrivants à la municipalité pour s'inscrire;

CONSIDERANT QU'IL manque des clés pour attribuer à tous, vu que plusieurs clés ne reviennent pas des membres qui sont désabonnés;

Il a été proposé et résolu à l'unanimité d'accepter tous les abonnements peu importe la date à laquelle le nouvel arrivant est arrivé et s'abonne et d'acheter des clés suffisantes pour répondre à la demande de chaque personne qui veut s'entraîner.

18) **23-11-217 : Traitements des Employés**

Il a été proposé et résolu à l'unanimité que la directrice générale dépose un document de travail pour que les 2 élus responsables de la rémunération des employés peuvent soumettre un dépôt au conseil à la prochaine réunion.

19) **23-11-218 : Entente relative aux animaux 2024**

Il a été proposé et résolu à l'unanimité de renouveler l'entente relative aux animaux 2024 selon la soumission de la SPCA.

20) **23-11-219 : Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, Sportives et de plein air, appuie**

ATTENDU QUE le conseil municipal appuie le projet d'un abri multifonctionnel afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

ATTENDU QUE le conseil municipal s'engage pour l'abri multifonctionnel et que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

Il est proposé d'appuyer le projet.

21) **23-11-220** **Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, Sportives et de plein air, appuie**

ATTENDU QUE la municipalité désigne Madame Sylvie Perreault, directrice générale adjointe comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Sylvie Perreault à présenter le projet.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. RAPPORT DE PROJET ET DÉVELOPPEMENT

- Journal
- Génératrice
- Toit de patinoire
- Programme d'aide financière de la sécurité routière
- Éclairage

VARIA : SUJETS DIVERS

13. 23-11-221 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 21h00

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE **TENUE LE 13 novembre 2023 À 19h00**

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00

3. 23-11-220 : ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés.

17. Ouverture de la séance extraordinaire;
18. Adoption de l'avis de convocation;
19. Octroi du contrat pour offre de service Réalisation d'une étude géotechnique complémentaire et caractérisation environnementale, sommaire des sols et des matières granulaires déposé au SEAO;
20. Dépôt des intérêts pécuniers conseillère #3;
21. Période de Questions
22. Clôture de la séance extraordinaire

4. 23-11-221 : Octroi du contrat pour offre de service Réalisation d'une étude géotechnique complémentaire et caractérisation environnementale, sommaire des sols et des matières granulaires déposé au SEAO

ATTENDU QU'une (1) seule soumission a été reçue :

Soumissionnaire	Conforme	Montant	Pointage final
-----------------	----------	---------	----------------

	(oui ou non)	Avant taxes	
DEC ENVIRO	Oui	270 085.00\$	3.22

ATTENDU la recommandation du comité de sélection pour l'évaluation des offres d'accorder le contrat no 532870802101 à la firme « DEC ENVIRO » étant le soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage;

Il est proposé et résolu à l'unanimité des membres présents d'adjuger à « DEC ENVIRO » le contrat n° 532870802101 pour la réalisation d'une étude géotechnique complémentaire et caractérisation environnementale sommaire des sols et des matières granulaires, dans le cadre du projet de mise aux normes du traitement des eaux usées, au montant de 310 530,23 \$ taxes incluses.

5. 23-11-222 : Dépôt des intérêts pécuniers conseillère #3:

Il est proposé et appuyé de prendre connaissance et en considération le dépôt des intérêts pécuniers du conseiller #3.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. 23-11-223 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 19h08.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
MERCREDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
JEUDI	9H00 À 12H00 13H00 À 16H00
VENDREDI	FERMÉ

En cas d'urgence, veuillez contacter Jonathan Branconnier au 819-301-3706 ou Lise Bégin au 819-301-0804

FEUILLET PAROISSIAL DE LA REINE



Semaines 24 décembre 2023 au 28 janvier 2024

D. 24 déc. Messe de Noël 19h30 au centre communautaire

(009-22) Andréa Gauthier – Quête des funérailles

(007-23) Marielle Gauthier – Quête des funérailles

D. 31 déc, 11hrs. La chapelle va être ouverte à ceux et celles qui veulent prier de 10h30 à 12hrs.

L. 1^{er} janvier 11hrs. messe à la chapelle

(033-22) Hélène Robitaille - Anne Drainville

(059-21) Denise Perreault – Quête des funérailles

D.7 janv. 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque

D. 14 janv. 11rs. (031-23) Gabriel Audet par son épouse Clarinthe Lafrançois

(038-18) Thérèse Pomerleau - La famille Marguerite Perreault

D. 21 janv. 11hrs Célébration de la parole par Guylaine Phaneuf et Anne Drainville

D. 28 janv. 11hs. (049-17) Anna Brousseau – Quête des funérailles

(013-20) Blaise Caron – Quête des funérailles



QUÊTES :

Mois de novembre 2023

Quête : 287.00\$

Prions : 37.25\$

Dîmes : 320.00\$

Autres revenus messes : 300.00\$

Revenus organisations : 620.00\$

Quête spéciale : 10.00\$

Autres revenus registre- baptême : 140.00\$



N'oubliez pas de payer votre capitation

Au revoir 2023, avec tes joies, tes échecs et tes réussites, 365 jours sont déjà passés et le temps est venu d'accueillir une nouvelle année.

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur, de joie et surtout la santé.

Que vos souhaits se réalisent et que vos projets se concrétisent.

Tous nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

**BONNES SEMAINES!
JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2024!**





Bibliothèque La Reine

Bonjour à tous!



Nous finissons l'année avec une belle augmentation d'abonnées et d'achalandage à la bibliothèque. Au cours de l'année, nous avons acheté plusieurs livres que se soit adultes et enfants se qui rajeunit notre collection. Nous avons ajouté plusieurs casse-têtes et toujours des raquettes disponibles.

Nous sommes présentement dans l'élagage d'anciens livres qui seront à donner.

La bibliothèque fait relâche. Nous serons de retour, mardi le 9 janvier.



Le comité de la bibliothèque se joint à moi pour remercier la municipalité pour leur support, tous nos anciens et nouveaux abonnés(es) par leurs présences, c'est grâce à vos participations que nous pouvons garder notre bibliothèque en santé.

Nous vous souhaitons un chaleureux et joyeux temps des Fêtes.

Solange Perreault, responsable



Fière

de notre Patrimoine!

**Sincères remerciements
à tous pour
votre encouragement
lors de notre Marché de Noël!**

**Joyeux Noël
Bonne et Heureuse Année
à nos membres fermières
ainsi qu'à toute la population.**

Nous désirons vous rappeler que vous êtes toujours les bienvenues à nos ateliers de tricot les mercredi p.m.

Angèle Thouin

Com. Communications.

Programme d'encouragement à l'activité physique et culturelle



Municipalité
de La Reine



Objectif

L'objectif de ce programme est d'encourager la participation des jeunes Lareinois âgés de 18 et moins à diverses activités sportives et culturelles en offrant une aide financière après une inscription à des cours ou à des activités sportives qui ne sont pas offerts à La Reine parce que la municipalité ne possède pas les infrastructures nécessaires (exemple : piscine)

Toute activité pourra être soumise pour évaluation au Club Optimiste pour en juger l'éligibilité.

Année de référence

La période de référence pour l'application de cette politique est du 1^{er} septembre au 31 août de l'année. Toute demande doit être faite au plus tard le 31 janvier de l'année en cours

Critère d'admissibilité

- Être résident de La Reine
- Être âgé de 18 et moins
- L'activité sportive ou culturelle à laquelle le jeune est inscrit ne doit pas être offerte dans la municipalité
- Les frais encourus doivent avoir été payés dans l'année en cours

Notez que les frais reliés à un programme "sport-études" offert par une école et que ceux découlant d'activités libres (golf, patin, ski, bain, etc.) ne sont pas admissibles.

Contribution

Un montant de 125\$ par enfant/par année sont remboursés conjointement par le Club Optimiste (75\$) et la municipalité de La Reine (50\$).

Procédure

Le résident qui souhaite recevoir cette contribution doit remplir le formulaire "Programme d'encouragement à l'activité physique et culturelle" et le présenter à Mme Pierrette East du Club Optimistes au 819-947-5441 ou 15, 1^{ère} Avenue Est **au plus tard le 31 janvier de l'année en cours**, accompagnée des pièces justificatives requises.

Programme d'encouragement à l'activité physique et culturelle



**Municipalité
de La Reine**



Formulaire pour demande de remboursement

- Pour être éligible, il faut obligatoirement avoir 18 ans et moins et fournir une preuve de résidence.
- L'activité sportive faisant l'objet de la demande de remboursement doit être dispensée par un organisme ou une association sportive reconnus et être **offerte à l'extérieur de La Reine**
- Les frais encourus doivent avoir été payés dans l'année en cours
- Les frais remboursable sont de 125\$ par enfant/par année
- **Toute demande reçue après le 31 janvier sera refusé**

IDENTIFICATION DU PARENT RESPONSABLE DE LA DEMANDE

Nom, prénom

Adresse

Courriel

IDENTIFICATION DES ENFANTS FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Nom, prénom

Date de naissance

Les documents suivants sont joints à la demande :

Preuve de résidence

Reçu d'inscription

Preuve d'âge du participant

Je reconnais et certifie que tous les renseignements et documents fournis sont véridiques.

Signature du parent responsable

Date

Appel à tous âme!

La guérison!

En Palestine, au temps de Jésus, il y avait là un homme infirme depuis 38 ans. Jésus, l'ayant vu couché et sachant qu'il était déjà malade depuis longtemps, lui dit : Veux-tu être guéri? Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans la piscine quand l'eau est agitée (un ange venait de temps en temps agiter l'eau et ceux qui y plongeait était guéri. Jean 5.5-8-10) et pendant que j'y vais, un autre descend avant moi. Lève-toi, lui dit Jésus, prend ton lit et marche. Aussitôt, cet homme fut guéri.

Question de Jésus : Veux-tu être guéri? Triomphe de la foi justifiante (Romain 8.34) Jésus est à Jérusalem près d'une piscine où se trouvent une multitude d'infirmes, aveugle, boiteux, paralysés qui attendent la guérison. Jésus leur demande : Veux-tu être guéri? Question étonnante de prime abord, ne voulons-nous pas être guéri de ce qui nous paralyse? Cependant, si nous laissons cette question de Jésus nous toucher, peut-être prendrons-nous conscience de certaines habitudes ou attitudes qui nous paralysent mais que nous avons de la peine à abandonner. Cette question nous invite à un réel examen intérieur. La réponse de l'homme infirme, poignante, résonne comme une plainte découragée. "Je n'ai personne" Atteindre le lieu de la guérison pour se plonger le premier dans la piscine lui est impossible. Jésus qui a la puissance de répondre à sa foi directement, lui dit : Lève-toi, prend ton brancard et marche. Inutile de se plonger dans la piscine. Cet homme croit Jésus, couché, il se lève, il marche, il soulève son brancard, témoigne de sa guérison complète.

La foi obéit à la parole de Jésus, même si ça paraît impossible. Si nous sommes effondrés, sans force, désespérés aujourd'hui, par notre faute ou non, Jésus nous dit au travers de notre peine intérieure : Veux-tu être guéri? Le lieu de notre souffrance devient alors, par la présence de Jésus qui nous aime, le lieu de notre délivrance. Accueillons avec foi Jésus et son message qui nous guérit. Jésus était toujours le même, sa perfection ne s'est jamais démentie, il a guéri des malades, délivré des personnes asservies à Satan. Il a transformé des hommes et des femmes en êtres nouveaux, pardonnés, heureux après avoir été libérés. Mais sa vie de perfection et de dévouement ne suffisait pas. Pour nous sauver et nous donner la vie éternelle, Jésus qui est la lumière du monde a dû souffrir et donner sa propre vie. Merveilleux sauveur, venez à lui pour apprendre à le connaître.

Dieu vous bénisse!

Jean Boudreau, évangéliste

À toutes les municipalités

Communiqué

Centre de valorisation des matières résiduelles - Horaire 2024

La Sarre, le 13 décembre 2023 – La MRC d'Abitibi-Ouest souhaite vous aviser de l'horaire du Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) pour l'année 2024.

Les heures d'ouverture régulière sont :
 Lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00
 Samedi (**citoyens seulement**) de 8 h 00 à 16 h 00

CVMR FERMÉ LE :	
Lundi	1 ^{er} janvier 2024
Mardi	2 janvier 2024
Samedi	10 février 2024
Samedi	24 février 2024
Samedi	2 mars 2024
Samedi	16 mars 2024
Vendredi	29 mars 2024
Samedi	30 mars 2024
Samedi	13 avril 2024
Lundi	20 mai 2024
Lundi	24 juin 2024
Lundi	1 ^{er} juillet 2024
Lundi	2 septembre 2024
Lundi	14 octobre 2024
Mardi	24 décembre 2024
Mercredi	25 décembre 2024
Jeudi	26 décembre 2024
Mardi	31 décembre 2024
Mercredi	1 ^{er} janvier 2025
Jeudi	2 janvier 2025

Merci d'en aviser vos citoyens par vos différentes plateformes de communication.





Commanditaires



Municipalité
de La Reine

MERCI! Grâce à vous, nous
recevons notre journal
communautaire!

Janvier 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jendredi	Vendredi	Samedi
	1	2	3 	4	5	6
7	8 Réunion de conseil	9 Biblio	10 	11	12	13
14	15	16	17 	18	19	20
21	22	23 Biblio	24 	25	26	27
28	29	30	31			